



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)**

**MISSION D'ORDONNANCEMENT, DE PILOTAGE ET DE COORDINATION  
(OPC) DU CHANTIER**

**Construction d'une Résidence Universitaire de 120 logements –  
Cherbourg-en-Cotentin**

**MAITRE D'OUVRAGE**

**CROUS NORMANDIE**

**Représenté par Madame la Directrice générale du Crous Normandie  
135 Boulevard de l'Europe - CS 81 816  
76 042 ROUEN cedex**

## SOMMAIRE

|                                                                                                                            |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>ARTICLE 1 - OBJET - INTERVENANTS - DISPOSITIONS GÉNÉRALES .....</b>                                                     | <b>3</b> |
| 1-1. OBJET DE LA MISSION .....                                                                                             | 3        |
| 1-1.1 <i>Lieu d'exécution du chantier</i> .....                                                                            | 3        |
| 1-1.2 <i>Durée du marché</i> .....                                                                                         | 3        |
| 1-1.3 <i>Montant prévisionnel des travaux</i> .....                                                                        | 3        |
| 1-1.4 <i>Maître d'ouvrage</i> : .....                                                                                      | 3        |
| 1-2. NATURE DE LA MISSION .....                                                                                            | 4        |
| 1-3. DECOMPOSITION EN TRANCHES .....                                                                                       | 4        |
| 1-4. INTERVENANTS .....                                                                                                    | 4        |
| 1-4.1. <i>Mandataire du maître de l'ouvrage</i> .....                                                                      | 4        |
| 1-4.2. <i>Maîtrise d'œuvre</i> .....                                                                                       | 4        |
| 1-4.3 <i>Contrôle technique</i> .....                                                                                      | 4        |
| 1-4.4 <i>Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS)</i> .....                                 | 5        |
| 1-4.5 <i>CERQUAL Qualitel Certification</i> .....                                                                          | 5        |
| 1-4.6 <i>Autres intervenants</i> .....                                                                                     | 5        |
| 1-5. DISPOSITIONS ET OBLIGATIONS GÉNÉRALES .....                                                                           | 5        |
| 1-5.1. <i>Indications relatives aux travaux</i> .....                                                                      | 5        |
| 1-5.2. <i>Obligations générales</i> .....                                                                                  | 5        |
| 1-6. MODALITÉS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ - MOYENS .....                                                                        | 6        |
| 1-6.1 <i>Informations réciproques des cocontractants</i> .....                                                             | 6        |
| 1-6.2 - <i>Libre accès</i> .....                                                                                           | 7        |
| 1-7. DELAIS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS .....                                                                              | 7        |
| 1-8. PRÉSENCE MINIMUM EXIGÉE .....                                                                                         | 7        |
| <b>ARTICLE 2 - DESCRIPTION DÉTAILLÉE PAR PHASES DES ÉLÉMENTS DE MISSION RETENUS AU TITRE DE LA PRESENTE OPÉRATION.....</b> | <b>7</b> |
| 2-1. PHASE AVANT-PROJET DÉTAILLÉ (APD) .....                                                                               | 7        |
| 2-2. PHASE DE PROJET (PRO) .....                                                                                           | 7        |
| 2-3. PHASE D'ASSISTANCE A LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT) .....                                                 | 8        |
| 2-3.1 <i>Avant le lancement de la consultation des entreprises (phase d'élaboration du DCE)</i> .....                      | 8        |
| 2-3.2 <i>Analyse des offres et mise au point des marchés</i> .....                                                         | 9        |
| 2-4. PHASE DE PRÉPARATION DE CHANTIER .....                                                                                | 9        |
| 2-4.1 <i>Organisation générale</i> .....                                                                                   | 9        |
| 2-4.2 <i>Coordination temporelle des études d'exécution</i> .....                                                          | 9        |
| 2-4.3 <i>Planification des travaux</i> .....                                                                               | 10       |
| 2-5. PHASE D'EXÉCUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX .....                                                                       | 11       |
| 2-6. PHASE D'ASSISTANCE LORS DES OPÉRATIONS DE RÉCEPTION .....                                                             | 12       |

## ARTICLE 1 - OBJET - INTERVENANTS - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1-1. OBJET DE LA MISSION

Le présent marché a pour objet la désignation d'un prestataire assurant la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) du chantier de l'opération de construction d'une Résidence Universitaire de 120 logements, rue Max Pol Fouchet, 50 130 Cherbourg-en-Cotentin, conformément aux dispositions prévues par les articles R.2431-1, 9° et R. 2431-17 du Code de la Commande Publique.

La présente mission concerne :

|                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>Construction d'une Résidence Universitaire de 120 logements</b><br/> <b>Cherbourg-en-Cotentin</b><br/> <b>CROUS NORMANDIE</b></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### 1-1.1 Lieu d'exécution du chantier

Rue Max Pol Fouchet  
50 130 Cherbourg-en-Cotentin

Terrain cadastré : feuille n°383, section AD, parcelles n°859 et 860.

#### 1-1.2 Durée du marché

L'intervention du titulaire débute à la date de notification du marché et s'achève à la fin de la levée des réserves de réception et ne comprend pas la gestion des désordres survenant pendant la période de parfait achèvement.

Durée prévisionnelle : 25 mois, à savoir :

- Etudes : 6 mois (APD : 2 mois, PRO : 2 mois, ACT : 2 mois) ;
- Travaux : 18 mois, compris 1 mois de préparation des travaux et congés.
- Levée des réserves : 1 mois à compter de la réception des travaux.

#### 1-1.3 Montant prévisionnel des travaux

Le montant prévisionnel des travaux est fixé à 6 650 000 € HT.

#### 1-1.4 Maître d'ouvrage :

##### **SIEGE SOCIAL :**

CROUS Normandie  
135 boulevard de l'Europe CS 81 816  
76 042 Rouen Cedex

##### **Conduite technique de l'opération :**

Direction de la stratégie immobilière et de la Transition Ecologique - Site de CAEN  
23, avenue de Bruxelles CS 25317  
14053 Caen Cedex 4  
M. Fabrice PISSON  
Tél : 06.60.10.16.11  
Mail : [fabrice.pisson@crous-normandie.fr](mailto:fabrice.pisson@crous-normandie.fr)

##### **Suivi administratif de l'opération :**

Direction de la stratégie immobilière et de la Transition Ecologique - Site de CAEN  
23, avenue de Bruxelles CS 25317  
14053 Caen Cedex 4  
Mme Marine BERNET  
Tél: 02.31.56.64.09  
Mail : [marine.bernet@crous-normandie.fr](mailto:marine.bernet@crous-normandie.fr)  
[patrimoine.marches@crous-normandie.fr](mailto:patrimoine.marches@crous-normandie.fr)

## 1-2. NATURE DE LA MISSION

La mission confiée par le maître d'ouvrage au titulaire porte sur l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier

Conformément aux dispositions prévues par l'article R. 2431-17 du Code de la Commande Publique, cette mission a pour objet :

- d'analyser les tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, de déterminer leurs enchaînements ainsi que leur chemin critique par des documents graphiques ;
- d'harmoniser dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux ;
- au stade des travaux et jusqu'à la levée des réserves dans les délais impartis dans les marchés publics de travaux, de mettre en application les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination.

## 1-3. DECOMPOSITION EN TRANCHES

Sans objet.

## 1-4. INTERVENANTS

### 1-4.1. Mandataire du maître de l'ouvrage

Sans objet

### 1-4.2. Maîtrise d'œuvre

La fonction de maîtrise d'œuvre, en cours de désignation, comprend :

#### Éléments de missions de base :

- ESQ les études d'esquisse (dans le cadre d'un concours) ;
- APS les études d'avant-projet sommaire ;
- APD les études d'avant-projet définitif ;
- PRO les études de projet ;
- ACT l'assistance pour la passation des contrats de travaux dont DCE ;
- VISA le visa des études d'exécution et de synthèse ;
- DET la direction de l'exécution des contrats de travaux ;
- AOR l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

**Missions complémentaires :** sans objet

### 1-4.3 Contrôle technique

En cours de désignation.

Les interventions prévues au Contrôleur Technique concernent :

#### Mission de base :

- **LP** : Solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables
- **SEI** : Sécurité des personnes dans les ERP et IGH
- **SH** : Sécurité des personnes dans les bâtiments d'habitation

Missions complémentaires :

- **TH** : Isolation thermique et aux économies d'énergie
- **F** : Fonctionnement des installations
- **HAND** : Accessibilité des constructions pour les personnes handicapées
- **BRD** : Respect des prescriptions réglementaires pour l'accès des brancards
- **PH** : Isolation acoustique des bâtiments
- **HYS** : Mission complémentaire relative à l'hygiène et à la santé
- **VIEL** : Vérification initiale des installations électriques

Délivrance des attestations :

- **Attestation finale sur l'accessibilité des personnes handicapées**
- **Attestation finale RE2020**
- **Mesures acoustiques et attestation finale acoustique**

**1-4.4 Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS)**

En cours de désignation.

La mission sera confiée à un prestataire compétent pour coordonner une opération de catégorie 2.

**1-4.5 CERQUAL Qualitel Certification**

Le titulaire intervient dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale lors des phases « conception » et « chantier ».

La certification recherchée pour cette opération est la certification NF Habitat HQE – Construction Logement de CERQUAL QUALITEL CERTIFICATION.

Rôle du titulaire : Le titulaire participera au suivi de l'application de la charte de chantier à faibles nuisances (rubrique du compte-rendu de chantier).

**1-4.6 Autres intervenants**

Assistant à maîtrise d'ouvrage : ARP Astrance (75 011 PARIS), jusqu'à la phase APS (tranche ferme) ou jusqu'à la réception (tranche optionnelle).

**1-5. DISPOSITIONS ET OBLIGATIONS GENERALES****1-5.1. Indications relatives aux travaux**

Le choix relatif à l'allotissement des travaux sera confirmé au plus tard à l'APD.

**1-5.2. Obligations générales**

Le titulaire (ou l'OPC dans la suite du texte) exerce ses fonctions pour le compte du maître d'ouvrage. D'une manière générale, il exécute sa mission en liaison avec tout intervenant impliqué dans la réalisation de l'ouvrage. Son intervention ne modifie en rien les missions découlant pour chacun de son statut et de ses obligations propres.

La mission de l'OPC ne porte pas sur les actions techniques dont la responsabilité incombe aux autres intervenants. Mais il doit recenser ces actions et leurs liaisons, les situer dans le temps et l'espace et coordonner les opérations qui en découlent. Il fournit ainsi à chacun un cadre méthodique d'intervention.

Enfin, la mission de l'OPC comporte la mise en place d'outils adaptés, permettant une saisie facile et instantanée des situations réelles comparées aux prévisions, en vue d'informer de l'avancement de l'opération le maître d'ouvrage et les autres intervenants. L'OPC proposera ces outils, en temps utile, pour les différentes phases de sa mission.

L'OPC tiendra compte dans l'exercice de sa mission des incidences de toutes natures découlant des contrôles de qualité, quels que soient les intervenants chargés de ces contrôles.

Les intervenants concernés par la mission OPC sont :

- Le maître d'ouvrage, et son éventuelle assistance ;
- Le maître d'œuvre ;
- Le contrôleur technique ;
- Le coordonnateur sécurité et protection de la santé ;
- Les entrepreneurs titulaires de marchés ;
- l'examineur de la certification environnementale ;
- les prestataires chargés de la réalisation des tests réglementaires d'étanchéité à l'air.

Le titulaire prendra en considération dans le cadre de l'exécution de sa mission, les diverses contraintes liées aux interventions des concessionnaires ou services des collectivités nécessaires au raccordement de l'ouvrage (Enedis, GRDF, services techniques des collectivités...) dans le cadre de la réglementation en vigueur et des conventions dont le maître d'ouvrage le tiendra informé.

Il prendra en compte dans le planning les dates d'intervention des concessionnaires/services techniques des collectivités prévues pour le raccordement de l'ouvrage aux réseaux.

## **1-6. MODALITÉS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ - MOYENS**

### **1-6.1 Informations réciproques des cocontractants**

#### **Informations données par le maître d'ouvrage au titulaire pendant l'exécution du marché :**

Le maître d'ouvrage communique au titulaire toutes les informations et pièces dont il est destinataire et dont la connaissance lui est utile pour l'exécution de sa mission. Il s'agit notamment de toute observation ou de tout document adressés directement au maître d'ouvrage par les autres intervenants.

Il fournit le plus en amont possible :

- Les contraintes de site applicables à l'opération ;
- Les données techniques déjà connues, complétées, au fur et à mesure de leur élaboration, de celles du projet, dont notamment les études de conception du maître d'œuvre permettent d'apprécier l'ouvrage à réaliser et le contexte de réalisation de la mission OPC.

En cas de pièces manquantes, il appartient au titulaire de les réclamer.

#### **Informations données par le titulaire au maître d'ouvrage :**

Le titulaire communique au maître d'ouvrage toutes les informations ou pièces dont il juge que la connaissance est utile au maître d'ouvrage.

L'OPC doit informer sans délai le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, par tout moyen, de toute violation des mesures de coordination qu'il a définies, commise par un ou plusieurs intervenants.

#### 1-6.2 - Libre accès

Le coordonnateur OPC a libre accès :

- Au chantier en respectant les principes de sécurité ;
- Au bureau de chantier et au matériel mis également à disposition du maître d'œuvre pour ses différentes réunions

### 1-7. DELAIS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS

Les documents sont à produire dans les délais calendaires prévus au CCAP n°26-008, article 4-2.

### 1-8. PRÉSENCE MINIMUM EXIGÉE

En vue d'assurer sa mission, l'OPC a l'obligation de participer aux réunions prévues à l'article 2 ci-dessous ainsi qu'à toute autre réunion à laquelle il aurait été convoqué par la Maître d'ouvrage au moins 48 h à l'avance.

De plus, l'OPC assurera au minimum 2 visites intermédiaires par mois de contrôle, de suivi, de pilotage et de coordination de l'avancement des travaux en dehors des réunions de chantier.

## ARTICLE 2 - DESCRIPTION DÉTAILLÉE PAR PHASES DES ÉLÉMENTS DE MISSION RETENUS AU TITRE DE LA PRESENTE OPÉRATION

### 2-1. PHASE AVANT-PROJET DETAILLE (APD)

L'OPC étudie en lien avec le maître d'œuvre les incidences de délai des différentes options constructives.

Il analyse la faisabilité de l'opération en termes de délai, de phasage et d'organisation des travaux.

Il établit un calendrier de réalisation et propose un principe directeur pour l'organisation et le déroulement des travaux.

Il participe au minimum à une réunion de mise au point organisée par le maître d'ouvrage avec le maître d'œuvre.

### 2-2. PHASE DE PROJET (PRO)

L'OPC élabore l'organigramme fonctionnel et le répertoire de tous les intervenants de la phase (y compris concessionnaires, administrations...).

Il élabore et propose le schéma de diffusion des informations et de circulation des documents pour la phase chantier y compris sa préparation.

Il élabore et propose les outils de planification nécessaires au chantier.

Il procède au recensement et à l'analyse des contraintes calendaires en prenant en compte notamment :

- La durée de réalisation estimée en phase APD ;
- Les contraintes administratives et techniques ;

- Les contraintes financières ;
- Les contraintes liées au foncier ;
- Les études des incidences et emprises du chantier sur le domaine public (voirie, réseaux...) ;
- Les contraintes de phasage ;
- Les dossiers d'autorisations liées aux installations ;
- Les négociations éventuelles avec les concessionnaires et autres organismes ;
- Les sujétions résultant de la conservation d'ouvrages en cas de réhabilitation ;
- Les sujétions résultant du maintien de l'occupation ou de l'exploitation de certains locaux s'il y a lieu.

Il établit en concertation notamment avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, et en tenant compte éventuellement du découpage de l'opération en tranches fermes et conditionnelles, les documents suivants :

- Le calendrier prévisionnel de libération des terrains
- Le calendrier général de l'opération comportant :
  - o La période de consultation et de dévolution des marchés des entreprises ;
  - o La période de préparation de chantier ;
  - o La décomposition des travaux en phases et par lots ou corps d'état.

Il participe, dans les limites de sa mission, avec le coordonnateur SPS, à la définition par le maître d'œuvre des mesures d'organisation générale permettant au coordonnateur SPS d'établir le PGCSPS.

Il participe au minimum à une réunion de mise au point organisée par le maître d'ouvrage avec le maître d'œuvre.

## **2-3. PHASE D'ASSISTANCE A LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT)**

### **2-3.1 Avant le lancement de la consultation des entreprises (phase d'élaboration du DCE)**

Il assiste, pour ce qui relève de sa mission, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre sur :

- Le choix du mode de dévolution des marchés de travaux et le regroupement éventuel des lots
- Le choix des critères de sélection des offres des entreprises sur les aspects de méthodologie, d'organisation, de moyens et de délai ainsi que l'établissement des cadres de réponse en vue d'analyser les offres en fonction des critères retenus
- L'opportunité de mettre en place une cellule de synthèse et le cas échéant, préparer son organisation et participer à l'élaboration de son règlement
- L'élaboration du projet de convention de gestion des dépenses communes

Il met à jour le calendrier établi en phase PRO pour élaborer les calendriers suivants :

- Calendrier général tous corps d'état joint au DCE et qui définit le déroulement des travaux, prenant en compte les contraintes-clés (études d'exécution, approvisionnements...) et le découpage par lots et par phases

- Calendriers relatifs aux essais et fournitures d'échantillons

Il élabore les documents suivants joints au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) :

- Le règlement de chantier ;
- La note sur l'organisation du chantier (y compris phase de préparation) ;
- Le projet de plan d'installation de chantier ;
- Les éventuels plans de phasage ;
- Le projet de convention de compte ;

Il participe à l'établissement de la charte de chantier à faibles nuisances.

Avant envoi de la consultation, il formule ses observations sur le DCE pour ce qui relève de sa mission.

### **2-3.2 Analyse des offres et mise au point des marchés**

Il procède à l'analyse des offres et des variantes proposées par les entreprises pour ce qui relève de sa mission.

Il participe à la mise au point des marchés, pour ce qui relève de sa mission.

## **2-4. PHASE DE PREPARATION DE CHANTIER**

Pendant la phase de préparation de chantier, la mission de l'OPC porte sur l'organisation générale, la coordination des études d'exécution et la planification des travaux.

### **2-4.1 Organisation générale**

L'OPC recense le rôle et les missions des intervenants, met à jour l'organigramme fonctionnel et constitue le répertoire identifiant les intervenants.

Il met à jour, et prend en compte dans le planning, les contraintes techniques et les contraintes administratives liées à l'exécution de sa mission.

Il participe, en liaison avec le maître d'œuvre et le « coordonnateur SPS », à la mise au point définitive de l'organisation générale du chantier en effectuant :

- Le recensement des besoins des entreprises en matière d'installation de chantier ;
- L'élaboration du plan coordonné relatif à l'organisation du chantier (accès, installation, alimentation, circulation, gardiennage...) et assure sa diffusion après validation.

Il propose, dès le début de la période de préparation, un processus pour la diffusion des informations et la circulation des documents.

### **2-4.2 Coordination temporelle des études d'exécution**

L'OPC participe, en tant que de besoin, aux réunions concernant la coordination des études d'exécution.

L'OPC étudie, élabore et assure le pilotage du circuit de vérification et d'approbation des documents et des plans, auprès de tous les intervenants, suivant la mission de chacun.

A partir de la liste des plans d'exécution à fournir par les entreprises, et validée par le maître d'œuvre, il élabore le calendrier détaillé des études d'exécution avec les dates de fourniture des plans incombant aux intervenants, les délais des visas du maître d'œuvre et avis du contrôleur technique et du coordonnateur SPS. Ce calendrier tient compte des délais nécessaires pour les corrections éventuelles.

Il contrôle le respect du calendrier des études d'exécution, procède aux relances nécessaires et propose, s'il y a lieu, des actions correctives.

Il recense les échantillons à fournir par les intervenants et établit le calendrier de remises des échantillons avec les prises de décisions, les commandes et les délais d'approvisionnement.

Il s'assure de la remise des documents techniques demandés et de la réalisation des essais nécessaires au déroulement des études d'exécution et des travaux.

Il établit les rapports périodiques d'avancement des études destinés au maître d'ouvrage.

L'OPC assure l'organisation et l'animation des réunions de coordination nécessaires au bon déroulement des études d'exécution.

Il en assure le secrétariat et en établit les comptes-rendus.

### 2-4.3 Planification des travaux

Il procède à l'analyse de l'ensemble des documents et pièces des marchés pour la mise au point de la planification des travaux.

A l'aide du calendrier prévisionnel d'exécution des marchés et en attendant du calendrier détaillé d'exécution, il établit et propose un calendrier des premiers travaux, prenant en compte les impératifs d'achèvement des études d'exécution.

Il procède à l'enquête technique auprès des entreprises : enregistrement des méthodes et des moyens, détermination des contraintes et des enclenchements. Il assure le suivi de la mise au point des méthodes de chantier.

Il propose, en concertation avec les intervenants, l'ordonnancement le plus favorable, fruit d'une analyse logique destinée à optimiser le déroulement de l'opération et à assurer de bonnes conditions de mise en œuvre des travaux, tenant compte des impératifs du développement durable.

Il élabore et édite le calendrier détaillé d'exécution des travaux tous corps d'état et, en tant que de besoin, des calendriers plus détaillés par zone et par phase, soumis aux entreprises pour engagement contractuel. Ces calendriers font apparaître les marges et les chemins critiques.

Il établit les calendriers opérationnels à l'usage du chantier :

- Calendrier de détail par unité de chantier ;
- Calendrier conditionné par les interventions des concessionnaires ;
- Après prise en compte des indications données par les entreprises, calendrier des approvisionnements, préfabriques, commandes, etc. ;
- Calendrier faisant apparaître l'imbrication des dates d'achèvement des constructions et celles des ouvrages d'aménagement (V.R.D., aménagements extérieurs, voirie publique, etc.) ;

Sur ces calendriers, doivent figurer les délais relatifs :

- Aux études d'exécution jusqu'à leur visa, y compris synthèse ;

- A l'organisation de chantier propre à chacun des lots ;
- A la mise en place et au repliement des moyens essentiels ;
- Aux démarches, formalités, décisions, visas, approbations, etc. ;
- Aux commandes, fabrications en usine, approvisionnements, livraisons sur chantier ;
- A l'exécution détaillée des travaux pour chacun des lots ;
- A la finition, aux vérifications techniques, essais et mise en service des installations techniques, aux opérations préalables à la réception des travaux et, le cas échéant, aux visites des commissions de sécurité.

## 2-5. PHASE D'EXECUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX

Pendant cette phase, l'OPC assure les tâches suivantes :

### 2-5.1 Organisation générale

Il assure le maintien d'une liaison générale entre tous les intervenants, y compris le maître d'ouvrage, afin d'optimiser le déroulement de l'opération et d'assurer de bonnes conditions de mise en œuvre des travaux, tenant compte des impératifs du développement durable.

Il assure et veille au suivi de l'organisation du chantier et des interactions entre entreprises.

Il veille à la réalisation à temps de toutes les prestations, y compris celles d'intérêt commun.

Il participe aux réunions hebdomadaires de chantier dirigées par le maître d'œuvre.

Il anime les réunions hebdomadaires de coordination, en établit les comptes-rendus et en assure la diffusion.

S'il y a lieu, il participe aux réunions du Collège Interentreprises en charge des questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail (CISSCT).

### 2-5.2 Contrôle des délais et planification complémentaire

En fonction de l'ordonnancement, il veille à la prise des décisions importantes, en temps voulu, relevant du maître d'ouvrage et celles incombant aux autres intervenants.

Il procède au déclenchement des phases d'interventions des entreprises.

Il confirme et adapte les dates de début et de fin de tâches prévues au calendrier détaillé d'exécution.

Il veille à l'adéquation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour exécuter les travaux dans les délais impartis.

Il assure le pointage des approvisionnements critiques sur le chantier.

Il procède au contrôle périodique des calendriers, au pointage hebdomadaire des différentes interventions, recense les écarts constatés par rapport aux prévisions, détermine l'origine de ces écarts et met en évidence les dérives potentielles.

Il propose les mesures correctives pour rattraper les retards de faible ampleur.

Il élabore un rapport mensuel synthétique, intégrant si nécessaire des photos, dressant le bilan provisoire de l'avancement du projet, proposant des mesures à prendre, analysant l'évolution prévisible de l'opération.

Ce document comporte un état des éventuels retards permettant d'en déterminer les causes et leur imputation. Ce document permet au maître d'œuvre de proposer au maître d'ouvrage l'application de pénalités de retard prévues aux marchés de travaux.

Il fournit un avis sur les éventuels litiges relatifs aux délais et/ou à l'organisation du chantier.

En cours et en fin de travaux, en accord avec le maître d'œuvre, il vérifie l'exécution des tâches d'entretien et de nettoyage du chantier, de ses accès et abords. Et de ce fait, il propose une éventuelle imputation de frais afférents à qui de droit.

En cas de retard qui peut avoir une incidence sur la date finale de réception, le chemin critique, l'organisation de l'opération, l'ordonnancement des tâches ou les aspects financiers :

- Il organise et anime les réunions ou parties de réunions « calendriers » au cours desquelles il commente l'évolution du projet, met en évidence les problèmes de fond et les dérives potentielles, propose des mesures correctives qu'il étudie avec les intervenants concernés afin de maîtriser le calendrier de l'opération ;
- Il établit les comptes rendus correspondants et en assure la diffusion ;
- Il met à jour les calendriers, en tenant compte des écarts constatés et des dispositions arrêtées pour en limiter les effets. Suivant les tâches restant à exécuter et l'ordonnancement arrêté, il détermine les nouveaux chemins critiques.

En cas d'une défaillance d'une ou plusieurs entreprises :

- Il propose au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre, des mesures destinées à en limiter les effets sur le déroulement de l'opération ;
- Il modifie en conséquence les calendriers.

## **2-6. PHASE D'ASSISTANCE LORS DES OPERATIONS DE RECEPTION**

Il élabore le calendrier détaillé des opérations de réception, en liaison avec le maître d'œuvre, les entreprises et le contrôleur technique faisant apparaître :

- Les opérations préalables à la réception ;
- Les essais de mise en service et les vérifications techniques ;
- Les tâches nécessaires au transfert de l'ouvrage lors de la réception (garde, remise des clés, relevés éventuels de compteurs, etc.) ;
- Les visites de commissions de sécurité ;
- La fourniture, avant la réception, des DOE et du DIUO ;
- Le repliement des installations de chantier.

### **2-6.1 Opérations préalables à la réception**

Il participe, en liaison avec le maître d'œuvre à l'organisation des opérations préalables à la réception : calendrier des visites d'OPR, élaboration du calendrier des travaux d'achèvement et de finitions.

Il pointe le suivi de l'avancement de ces travaux et procède aux relances éventuelles.

Il programme et suit la remise par les entreprises du dossier des ouvrages exécutés.

## **2-6.2 Décision de réception**

Le maître d'ouvrage fixe la date de réception en fonction des conditions des marchés. L'OPC prend acte de cette décision pour piloter les tâches en vue de celle-ci.

## **2-6.3 Levées des réserves de réception**

L'OPC établit et diffuse le calendrier des levées des réserves de réception.

L'OPC pointe l'avancement des levées de réserves et propose des mesures correctives en cas de retard.

Il suit, en liaison avec les autres intervenants notamment les entreprises, les opérations de démontage des installations et de remise en état des lieux.

Il élabore le rapport de fin de chantier et donne son avis, le cas échéant, sur les causes des retards et leur imputabilité.

Il fournit un avis sur les différends avec les entreprises, et notamment leurs mémoires en réclamation, lorsque les délais et/ou l'organisation du chantier sont en cause.

## ANNEXE 1 : INFORMATIONS RELATIVES À L'OUVRAGE

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Maître de l'ouvrage :</b><br><br><b>CROUS NORMANDIE</b><br><b>135, boulevard de l'Europe</b><br><b>76 100 ROUEN</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Lieu d'exécution :</b><br><br><b>Rue Max Pol Fouchet</b><br><b>50 130 Cherbourg-en-Cotentin</b><br><br><b>Terrain cadastré : feuille n°383, section AD, parcelles n°859 et 860</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Maitrise d'œuvre :</b> En cours de désignation<br><br><b>Contrôle technique :</b> En cours de désignation<br><br><b>Coordination SPS :</b> En cours de désignation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Description de l'opération :</b><br><b>Construction d'une Résidence Universitaire de 120 logements – CROUS NORMANDIE</b><br><br><div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;">           Nombre de bâtiments..... : <b>1 envisagé (à définir suivant études)</b><br/>           Nombre d'ascenseurs ..... : <b>1 minimum</b><br/>           Nombre de chambres ..... : <b>120</b><br/>           Nombre d'étages sur RDC : <b>3 envisagés</b> </div> <div style="width: 48%;">           Nombre de niveaux de sous-sols : <b>1 envisagé</b><br/>           Nombre de niveaux de parkings aériens : <b>1 envisagé</b><br/>           Nombre de niveaux de parkings souterrains : <b>1 envisagé</b> </div> </div>                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Désignation de l'ouvrage :</b><br/>           Accession à la propriété..... <input type="checkbox"/><br/>           Usage locatif ..... <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Usage propre ..... <input checked="" type="checkbox"/> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Usage :</b><br/>           Habitation ..... <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Bureaux ..... <input type="checkbox"/><br/>           IGH ..... <input type="checkbox"/><br/>           Commerce..... <input type="checkbox"/><br/>           Industrie ..... <input type="checkbox"/><br/>           ERP ..... <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Famille 3A..... <input type="checkbox"/> </td> </tr> </table>                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Désignation de l'ouvrage :</b><br>Accession à la propriété..... <input type="checkbox"/><br>Usage locatif ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Usage propre ..... <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Usage :</b><br>Habitation ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Bureaux ..... <input type="checkbox"/><br>IGH ..... <input type="checkbox"/><br>Commerce..... <input type="checkbox"/><br>Industrie ..... <input type="checkbox"/><br>ERP ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Famille 3A..... <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                         |
| <b>Désignation de l'ouvrage :</b><br>Accession à la propriété..... <input type="checkbox"/><br>Usage locatif ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Usage propre ..... <input checked="" type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Usage :</b><br>Habitation ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Bureaux ..... <input type="checkbox"/><br>IGH ..... <input type="checkbox"/><br>Commerce..... <input type="checkbox"/><br>Industrie ..... <input type="checkbox"/><br>ERP ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Famille 3A..... <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Nature des travaux :</b><br/>           Travaux neufs ..... <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Travaux sur existant..... <input type="checkbox"/> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">           Études de diagnostic..... OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Études de sol..... OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/><br/>           Technique innovante..... OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Ouvrages de caractère exceptionnel OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br/>           Travaux de VRD..... OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> </td> </tr> </table> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Nature des travaux :</b><br>Travaux neufs ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Travaux sur existant..... <input type="checkbox"/>                                                                     | Études de diagnostic..... OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br>Études de sol..... OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/><br>Technique innovante..... OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br>Ouvrages de caractère exceptionnel OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br>Travaux de VRD..... OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> |
| <b>Nature des travaux :</b><br>Travaux neufs ..... <input checked="" type="checkbox"/><br>Travaux sur existant..... <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Études de diagnostic..... OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br>Études de sol..... OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/><br>Technique innovante..... OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br>Ouvrages de caractère exceptionnel OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/><br>Travaux de VRD..... OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Dates prévisionnelles :</b><br/>           Études : <b>8 mois</b><br/>           Fin d'études : <b>Juin 2027</b><br/>           Démarrage travaux : <b>Juillet 2027</b><br/>           Durée travaux : <b>18 mois compris prépa et congés</b> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Coût prévisionnel HT :</b><br/><br/>           Travaux : <b>6 650 000 € HT</b> </td> </tr> </table>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Dates prévisionnelles :</b><br>Études : <b>8 mois</b><br>Fin d'études : <b>Juin 2027</b><br>Démarrage travaux : <b>Juillet 2027</b><br>Durée travaux : <b>18 mois compris prépa et congés</b>                 | <b>Coût prévisionnel HT :</b><br><br>Travaux : <b>6 650 000 € HT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Dates prévisionnelles :</b><br>Études : <b>8 mois</b><br>Fin d'études : <b>Juin 2027</b><br>Démarrage travaux : <b>Juillet 2027</b><br>Durée travaux : <b>18 mois compris prépa et congés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Coût prévisionnel HT :</b><br><br>Travaux : <b>6 650 000 € HT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |